

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- Cette UE contribue à former l'étudiant à :
- Insérer dans son milieu professionnel et à s'adapter à son évolution (C1)
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à l'administration et aux services publics (C3)
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique (C4)

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :**Objectifs**

Cette activité prolonge l'activité d'enseignement « Fondements du droit 1 »
L'étudiant y abordera la notion générale d'obligation et, de manière plus approfondie, les notions de droit familial, y compris de droit familial patrimonial, utiles dans l'exercice de sa future profession. Les autres

notions de droit patrimonial seront développées dans l'unité d'enseignement « droit privé 2 » .

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera, dans le cadre de la matière enseignée, capable d'effectuer des recherches juridiques en utilisant les sources adéquates et actualisées, de comprendre un texte de loi et de l'appliquer aux cas pratiques envisagés afin de résoudre des problèmes juridiques simples à complexes, de rechercher et expliquer sur base d'articles de presse, de doctrine, de jurisprudence les notions vues au cours, de reconnaître les mécanismes juridiques appliqués. Il sera ainsi à même de choisir les décisions adéquates dans les domaines juridiques abordés

Contenus

Les obligations- notion générale . (les règles particulières seront analysées en droit patrimonial)

Droit familial : La personnalité juridique et ses modes d'identification, la filiation, la capacité, « vivre ensemble » (concubinage, cohabitation légale et mariage), les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Enseignement tantôt participatif, tantôt magistral. L'analyse de documents et textes juridiques et des recherches juridiques seront demandées ainsi que la réalisation d'exercices.

Des exercices d'autoévaluation avec correction automatique seront à disposition de l'étudiant via icampus. Les activités d'enseignement seront complétées, sauf informations contraires données au début de l'activité d'enseignement, par de courtes activités généralement hebdomadaires qui seront réalisées en groupes, discutées et corrigées périodiquement.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

pondération 5 ECTS

Les « activités de groupes » dont il est question à la rubrique précédente seront évaluées périodiquement et interviendront dans la cote de l'examen selon une répartition à fixer au cours et précisée sur icampus en début d'activité d'enseignement. Le travail n'interviendra que dans le cadre de la première évaluation de l'UE en juin.

L'étudiant qui n'aura pas participé au travail prévu sera sanctionné (cfr instructions données en début d'activité d'enseignement) .

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE:

- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.
- Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles.
- Appliquer les prescriptions juridiques, économiques ou techniques
- Collecter, organiser et utiliser les informations issues de sources d'informations diverses et complexes
- Actualiser les informations relatives au secteur et intégrer les nouvelles connaissances
- Interpréter les données et les intégrer dans une réflexion relative à la problématique juridique, sociale, économique et éthique
- Comprendre les situations et proposer des réponses adaptées
- Vérifier la pertinence et la compréhension des informations reçues et transmises

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés):

Supports pédagogiques

Tableau, power points, vidéos, support disponibles sur les sites internet officiels des services publics fédéraux, des entités fédérées, des communes et provinces, analyse de documents, syllabus.

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

L'utilisation d'une connexion internet est requise notamment pour avoir accès à icampus et aux sites officiels mentionnés supra

Un Syllabus sera disponible via icampus –

Avertissement, le droit étant mouvant, la matière peut évoluer en cours d'activité d'enseignement. Il appartient à l'étudiant de s'informer sur les modifications.

- Principales sources

Sources de la bibliothèque de droit ULB et de la bibliothèque HEFF

Accès en ligne via la bibliothèque à STRADA (accès au journal des tribunaux, journal des tribunaux du travail, Codes en ligne, JLMB , RGAR....)

Sites officiels libres d'accès : sites des divers Services publics fédéraux , des entités fédérées des autorités sous tutelle et leurs liens, sites de la Chambre des représentants, du Sénat , Juridat (base de donnée du SPF justice) , Cour Constitutionnelle, Cour de Cassation, Cour des comptes, Moniteur Belge , Europa.be , Droit belge.be

Seuls le Code civiel la Constitution belge "HEFF" seront utilisés au cours et à l'examen.

Les informations mentionnées dans les contrats didactiques s'imposent à l'UE.